

Page: 1/13

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

TENSACLEAN WINDOW · Nom du produit: EC60-K0MG-R008-SEVW · UFI:

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance

ou du mélange et utilisations déconseillées

· Emploi de la substance / de

la préparation

Nettoyant pour l'industrie alimentaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: Tensio

> Doornpark 36 9120 Beveren Belgium

Tel.: +32 3 755 48 74 Fax.: +32 3 755 51 55 e-mail: SDS@tensio.be

· Service chargé des

renseignements: · 1.4 Numéro d'appel Service protection de l'environnement: SDS@tensio.be

Pas d'autres informations importantes disponibles.

d'urgence België / Belgique: Antigifcentrum / Centre Antipoison: +32 70 245

245

Nederland: Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum: +31 30

274 88 88

Tensio, Beveren: +32 3 755 48 74

Centre Antipoisons (+32) 070 245 245

2 Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement

Attention

(suite page 2)



Page : 2/13

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 1)

• **Mentions de danger** H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

• Conseils de prudence P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces

chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas

fumer.

P280 Porter des gants de protection / un équipement

de protection des yeux.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées ci-dessous et d'additifs non

classés.

· Composants dangereux:		
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25- XXXX	propane-2-ol	≥2,5–<10%
CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 Reg.nr.: 01-2119475108-36- XXXX	2-butoxyéthanol Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 ATE: LD50 oral: 1.200 mg/kg LC50/ 4h inhalatoire: 3 mg/l	≥2,5–<10%

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre

4 Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

(suite page 3)



Page : 3/13

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 2)

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en

écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un

médecin.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés Contact avec les yeux : lésions, irritations, douleur, larmoiement,

rougeur.

 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires Traiter de façon symptomatique. Une douche oculaire est

recommandée dans la zone de travail immédiate.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers

importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à

l'alcool.

 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou

du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de

sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non

protégées.

· 6.2 Précautions pour la

protection de

l'environnement Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et

dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable,

kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)



Page: 4/13

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 3)

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre,

consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection

personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le

chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés. Ne travailler que sous aspirateur à fumée.

· Préventions des incendies et

des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Pas nécessaire.

Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de

stockage:

Stocker dans un endroit frais.

· Indications concernant le

stockage commun:

· Autres indications sur les conditions de stockage:

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants	· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: CAS: 67-63-0 propane-2-ol (≥2,5–<10%)				
CAS: 67-63-0					
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 1000 mg/m³, 400 ppm Valeur à long terme: 500 mg/m³, 200 ppm				
CAS: 111-76-	CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol (≥2,5–<10%)				
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 98 mg/m³, 20 ppm D;				

(suite page 5)



Page: 5/13

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 4)

IOELV (EU) Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 98 mg/m³, 20 ppm

Peau

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment

de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques

Sans autre indication, voir point 7. appropriés

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de

protection et d'hygiène: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

N'est pas nécessaire. · Protection respiratoire:

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant

au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,19 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du

matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

BE/FR



Page : 6/13

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 5)

9 Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Liquide

· Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition >80 °C
Inflammabilité Inflammable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: 1,1 Vol %
· Supérieure: 12 Vol %
· Point d'éclair 23 - 60 °C
· Température d'autoinflammation: 240 °C

• Température de décomposition: Non déterminé.

· **pH à 20 °C** 6–8

· Viscosité:

Viscosité cinématiqueDynamique:Non déterminé.Non déterminé.

· Solubilité

l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,99 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 10,0 %
 VOC (CE) 10,00 %

(suite page 7)



Page: 7/13

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 6)

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles
 Gaz inflammables
 Aérosols
 Gaz comburants
 Gaz sous pression

néant

 néant
 néant

· Liquides inflammables Liquide et vapeurs inflammables.

Matières solides inflammables néant
 Substances et mélanges autoréactifs néant
 Liquides pyrophoriques néant
 Matières solides pyrophoriques néant
 Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des

gaz inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant
Matières solides comburantes néant
Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant : Explosibles désensibilisés néant

10 Stabilité et réactivité

• 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique/

conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de

décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

BE/FR

(suite page 8)



Page: 8/13

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 7)

11 Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
ATE (Vale	ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))			
Oral	LD50	29.600 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	8.000 mg/kg (rab)		
Inhalatoire	LC50/ 4h	220 mg/l		

CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol		
Oral	LD50	1.200 mg/kg (ATE)
		1.480 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/ 4h	3 mg/l (ATE)

· Corrosion cutanée/irritation

cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/

irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification · Danger par aspiration

ne sont pas remplis.

(suite page 9)



Page : 9/13

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 8)

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

• Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et

dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 PBT: Non applicable.
 vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés

perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

· Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu

polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer

la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Les ingrédients tensioactifs dans ce produit sont biodégradables en

accord avec le règlement 648/2004/CE.

13 Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas

laisser pénétrer dans les égouts.

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux

réglementations locales.

Produit de nettoyage

recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

BE/FR -



Page: 10/13

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 9)

14 Informations relatives au transport

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT, ADR, IMDG, IATA UN19

DOT Alcohols, n.o.s. (Isopropanol)

· ADR UN1987 ALCOOLS, N.S.A. (ISOPROPANOL

(ALCOOL ISOPROPYLIQUE))

· IMDG, IATA ALCOHOLS, N.O.S. (ISOPROPANOL

(ISOPROPYL ALCOHOL))

·DOT



· Classe 3 Liquides inflammables.

· Label 3

· Classe 3 Liquides inflammables.

· Étiquette 3 · DOT, ADR, IMDG, IATA |||

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice

 Kemler):
 30

 · No EMS:
 F-E,S-D

 · Stowage Category
 A

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· DOT

· **Quantity limitations** On passenger aircraft/rail: 60 L

On cargo aircraft only: 220 L

Quantités exceptées (EQ):
 Quantités limitées (LQ)
 Quantités exceptées (EQ)
 Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30

ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml

Catégorie de transportCode de restriction en tunnelsD/E

(suite page 11)



Page : 11/13

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 10)

· Limited quantities (LQ) 5L

Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml UN 1987 ALCOOLS, N.S.A. (ISOPROPANOL

"Règlement type" de l'ONU: UN 1987 ALCOOLS, N.S.A. (ISOPROPA

(ALCOOL ISOPROPYLIQUE)), 3, III

15 Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008

· Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



Gi

Mention d'avertissement

ent Attention

P210

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas

fumer.

P280 Porter des gants de protection / un équipement

de protection des yeux.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

· Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris. P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil bas

5.000 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil haut

50.000 t

(suite page 12)



Page: 12/13

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 11)

RÈGLEMENT (CE) N°

1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Classe	Parten %

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• **Phrases importantes** H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Contact: Wim Lampaert

Ms Chemistry

Date de la version

précédente: 22.12.2023

· Numéro de la version

précédente: 3.05

(suite page 13)



Page: 13/13

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.06 (remplace la version 3.05)

Nom du produit: TENSACLEAN WINDOW

(suite de la page 12)

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises

dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport

Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation"

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par

route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) -

Catégorie 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente